

EDITO



Françoise Flageul

*Secrétaire
de la Commission
de Terminologie
de la SFODF*

ACTUALITÉ DE LA COMMISSION DE TERMINOLOGIE

Presque trentenaire puisque créée en 1996 au sein de la SFODF par Guy Bounoure qui en fût le premier président, la Commission de Terminologie s'était donnée pour tâche de recenser le vocabulaire professionnel à un moment où une « mise en ordre » des mots semblait indispensable à l'expression rigoureuse de la pensée orthodontique.

Au cercle rapproché des fondateurs, Yves Barat, Guy Bias, Paul H. Demogé, Jean-Paul Loreille, Louis C. Merville, Julien Philippe et Jacques Talmant, se sont ajoutés avec le temps, confrères et consoeurs orthodontistes, stomatologistes, chirurgiens ou enseignants.

Choisis à l'origine pour leurs compétences linguistiques, leur connaissance du grec ou du latin, leur savoir scientifique ou technique, leurs rapports avec les tenants de différentes instances professionnelles, ils ont toujours veillé à s'adjoindre des jeunes praticiens, dans un univers culturel en permanente évolution.

Mais pourquoi un dictionnaire d'orthodontie encore aujourd'hui, à l'heure où un clic sur un moteur de recherche peut donner l'illusion que la réponse immédiatement reçue sera suffisante à l'acquisition d'un savoir ?

Parce que répertorier les mots, les sélectionner avant de les définir et pour plus d'exactitude en chercher l'étymologie, conduit à leur bon usage par tous.

Un vocabulaire reconnu et largement diffusé ne peut être qu'une aide précieuse aux praticiens de disciplines proches de la nôtre, aux étudiants, aux auteurs de publications scientifiques, aux traducteurs.

La Commission devait tout d'abord se donner un cadre : se limiter aux termes, usuels ou complexes, présentant un intérêt pour le spécialiste comme pour le praticien généraliste, les développer sans verser dans l'encyclopédie, en donner la traduction anglaise lorsqu'elle existe. Si certains termes semblaient nécessiter plus d'informations, ils seraient répertoriés par thèmes, dans des annexes.

Adresse
pour correspondance :
soizic.flageul@wanadoo.fr

Depuis la première édition, les domaines concernés ont été étendus, par exemple à la génétique, puis à l'intelligence artificielle. Il semble que les applications prévisibles de cette dernière dans un avenir proche, vont nécessiter une attention particulière.

En ce qui concerne le vocabulaire anatomique, il a été modifié pour être conforme à la nouvelle nomenclature internationale (Terminologia Anatomica).

Noms propres, noms communs, adjectifs, mots composés, locutions, néologismes, sigles, éléments, abréviations : richesse merveilleuse de la langue qui permet que le sens de chaque terme puisse être exprimé avec rigueur et précision.

Au fur et à mesure du développement de la spécialité, de la multiplication des formations et des publications en langue anglo/américaine, les anglicismes ont pris place dans le vocabulaire usuel. Ils sont rarement indispensables, bien que certains soient très ancrés dans la pratique, et la commission s'est attelée à leur trouver des équivalents français, dans la mesure du possible !

Il y eu plusieurs éditions du dictionnaire, de plus en plus riches, depuis la création. Il était publié sur papier. La nouvelle version qui est en cours de finalisation et qui va paraître en 2024, sera dématérialisée.

Un avantage important de cette nouvelle forme de publication est qu'elle permettra une réactualisation régulière, indispensable dans un contexte d'accélération des technologies et de leurs applications dans de nombreux domaines touchant l'orthodontie.

Successivement présidée par Guy Bounoure, toujours acteur de la Commission, puis par Yves Barat, Jacques Dautrey et Jean-Paul Loreille, elle l'est aujourd'hui par Yves Soyer qui veille, lors de réunions chaleureuses, à en perpétuer l'esprit et la lettre.

Elle est ouverte à tous les défenseurs du plus juste langage !

NDLR :

Les opinions
émises n'engagent
que leurs auteurs.